



ENFANCE

NOVEMBRE 2018

ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

Chers Parents,

Vous faites partie des nombreuses familles qui font la richesse de notre territoire. En effet, un habitant sur cinq des Vals du Dauphiné a moins de 15 ans.

Les Vals du Dauphiné souhaitent vous accompagner au quotidien en proposant à vos enfants **des activités et un accueil les mercredis et pendant les vacances scolaires.**

Dès sa création, la Communauté de communes a souhaité s'investir dans ce domaine à travers la gestion des centres de loisirs d'Aoste, Pont de Beauvoisin et Torchefelon et l'accompagnement des centres de loisirs associatifs de La Bâtie-Montgascon, les Abrets en Dauphiné, Virieu sur bourbre et Saint-André-Le-Gaz.

Il est apparu aux élus communautaires, au Vice-président en charge de l'enfance Michel Serrano et à moi-même l'intérêt que la Communauté de communes s'engage **sur l'ensemble des centres de loisirs du territoire.** C'est pourquoi à partir du 1er janvier 2019, les centres de Cessieu, Dolomieu, La Tour du Pin, St-Didier-de-la-Tour et Rochetoirin seront intercommunaux.

Si rien ne change concernant les périodes d'ouvertures et le fonctionnement de ces structures, en revanche les **formalités d'inscriptions** ainsi que les **tarifs et modes de règlements** vont être adaptés et identiques pour tous les centres (informations au verso).

L'objectif est à la fois d'assurer une proximité au travers des 12 centres de loisirs répartis sur le territoire et de simplifier la gestion pour les familles. Une seule inscription vous permettra à terme d'avoir accès à l'ensemble des centres de loisirs.

Vous trouverez dans ce document toutes les informations nécessaires.

Vous remerciant pour la confiance dont vous témoignez en nous confiant vos enfants, au nom des élus de notre intercommunalité, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Magali GUILLOT,

Présidente de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné.



Les élus (de gauche à droite) : J.-François DELDICQUE (St Clair de la Tour), Fabien RAJON (La Tour du Pin), Gérard VITTE (St Didier de la Tour), Magali GUILLOT (St André le Gaz), M.-Christine FRACHON (Rochetoirin), Christophe BROCHARD (Cessieu), Michel SERRANO (Pont de Beauvoisin), André Béjuit (Dolomieu).

DU NOUVEAU SUR LES VALS DU DAUPHINÉ

Votre centre de loisirs devient intercommunal au 1er janvier 2019.

Ce qui change :

La possibilité d'aller sur l'ensemble des centres de loisirs du territoire, avec :

- un même tarif
- une même formule d'inscription
- une seule inscription

Ce qui ne change pas :

- Vos contacts
- Le lieu d'accueil
- Les périodes d'ouverture

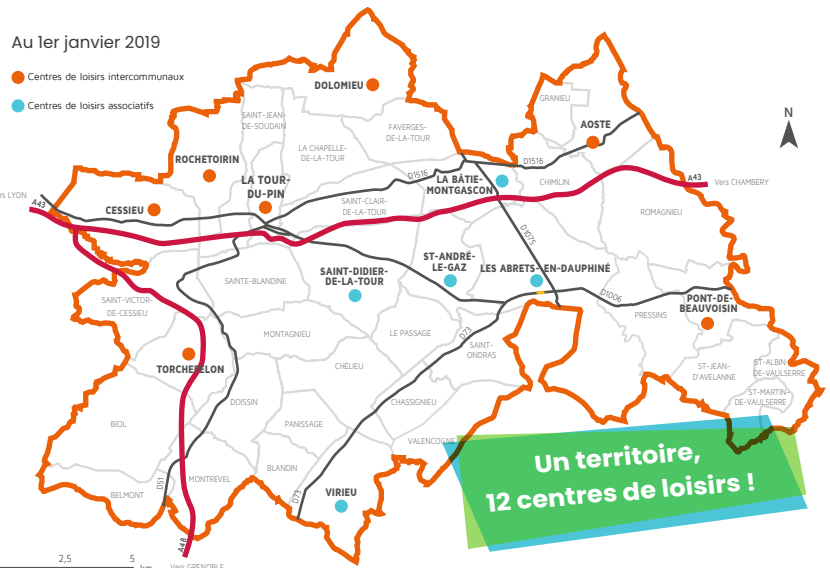


LES CENTRES DE LOISIRS

Structures d'accueil de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné, les **centres de loisirs des Vals du Dauphiné** sont rattachés au service Enfance, direction Vie Locale.

Les centres de loisirs des Vals du Dauphiné sont **ouverts les mercredis et pendant les vacances scolaires.**

Chaque centre possède des caractéristiques propres et des **modalités d'accueil adaptées.**





CONTACTS

Centre de loisirs intercommunal d'Aoste

loisirs.aoste@valsdudauphine.fr
Tél : 06 04 59 02 89

Centre de loisirs intercommunal de Cessieu

loisirs.cessieu@valsdudauphine.fr
Tél : 04 74 88 35 80

Centre de loisirs intercommunal de Dolomieu

loisirs.dolomieu@valsdudauphine.fr
Tél : 04 74 80 60 52

Centre de loisirs intercommunal de La Tour du Pin

loisirs.latourdupin@valsdudauphine.fr
Tél : 06 07 68 65 42

Centre de loisirs intercommunal de Pont de Beauvoisin

loisirs.pontdebeauvoisin@valsdudauphine.fr
Tél : 06 22 40 76 06

Centre de loisirs intercommunal de Rochetoirin

loisirs.rochetoirin@valsdudauphine.fr
Tél : 04 74 97 15 04

Centre de loisirs intercommunal de Torchefelon

loisirs.torchefelon@valsdudauphine.fr
Tél : 04 74 18 30 38



St Didier de la Tour :

Pas de changement.
Familles Rurales gestionnaire du centre jusqu'au 31/08/2019



INSCRIPTION

Les centres de loisirs accueillent les enfants à partir de 3 ans et jusqu'à 11 ans.

Pour une **première inscription**, il est nécessaire de **contacter le centre de loisirs** de votre choix et de prendre un rendez-vous.

Les familles déjà inscrites peuvent retrouver le portail famille via le lien :

www.valsdudauphine.fr
(rubrique Infos utiles – enfance 3-10ans)

Les demandes de réservations sont possibles une fois le dossier famille créé, la démarche validée et en possession de l'identifiant et mot de passe.

LES TARIFS EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2019 :

| Quotient familial | Prestation | Lieu de résidence | |
|-------------------|-------------------------------|---------------------|----------|
| | | VDD | Hors VDD |
| | | Tous régimes | |
| QF <= 400 | Journée Mercredis et Vacances | 7,70 € | 11,09 € |
| | Mercredis matin + repas | 4,62 € | 6,65 € |
| | Mercredis repas + après-midi | 4,62 € | 6,65 € |
| | Mercredis après-midi | 3,12 € | 11,09 € |
| | Semaine | 34,65 € | 49,90 € |
| De 401 à 550 | Journée Mercredis et Vacances | 9,60 € | 13,82 € |
| | Mercredis matin + repas | 5,76 € | 8,29 € |
| | Mercredis repas + après-midi | 5,76 € | 8,29 € |
| | Mercredis après-midi | 4,26 € | 6,79 € |
| | Semaine | 43,20 € | 62,21 € |
| De 551 à 700 | Journée Mercredis et Vacances | 12,80 € | 18,43 € |
| | Mercredis matin + repas | 7,68 € | 11,06 € |
| | Mercredis repas + après-midi | 7,68 € | 11,06 € |
| | Mercredis après-midi | 6,18 € | 9,56 € |
| | Semaine | 57,60 € | 82,94 € |
| De 701 à 1250 | Journée Mercredis et Vacances | 16,00 € | 23,04 € |
| | Mercredis matin + repas | 9,60 € | 13,82 € |
| | Mercredis repas + après-midi | 9,60 € | 13,82 € |
| | Mercredis après-midi | 8,10 € | 12,32 € |
| | Semaine | 72,00 € | 103,68 € |
| + de 1250 | Journée Mercredis et Vacances | 17,60 € | 25,34 € |
| | Mercredis matin + repas | 10,56 € | 15,21 € |
| | Mercredis repas + après-midi | 10,56 € | 15,21 € |
| | Mercredis après-midi | 9,06 € | 13,71 € |
| | Semaine | 79,20 € | 114,05 € |